



Au cœur de la Brie, la commune de **Presles-en-Brie** se situe à 30 km à l'est de Paris, à 8 km d'Ozoir-la-Ferrière, la plus grande ville à proximité. Elle s'étend sur 1739 ha. Les terres cultivées et la forêt composent l'essentiel de son territoire.

Située à 3 km au sud de la RN4, elle est entourée par les communes de Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie, Liverdy-en-Brie, Coubert, Grisy-Suisnes et Chevry-Cossigny.

Le centre bourg, typique village briard, est caractérisé par sa place bordée d'une double rangée de tilleuls et dans sa partie centrale, d'un majestueux marronnier plus que centenaire.



L'église Notre-Dame de l'Assomption, au centre du village, est l'un des témoignages principaux de notre histoire passée. Celle-ci se caractérise par une architecture imposante, solide et massive. Sa construction date du XII^e siècle

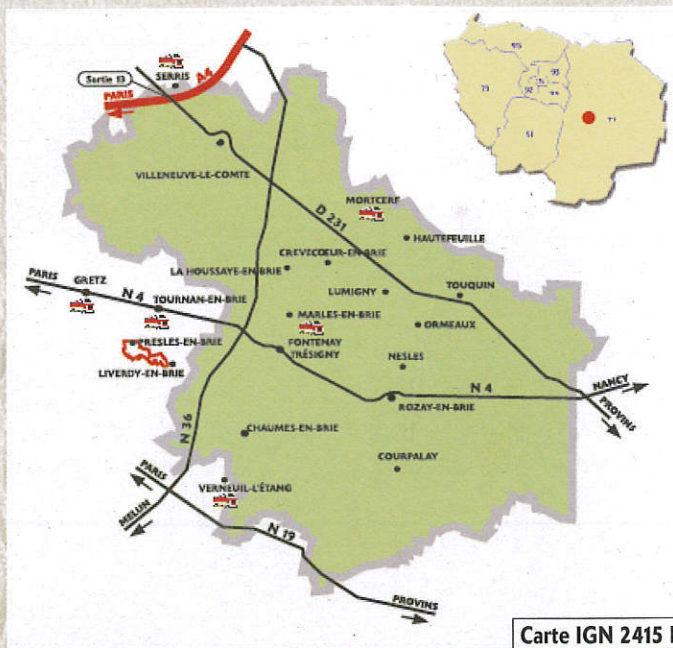
pour les parties les plus anciennes non remaniées. Le portail daterait aussi du XII^e siècle, mais son origine reste encore une énigme, car en parfaite contradiction avec son environnement. Le clocher en grès de 45 mètres de haut qui y est accolé a été construit au début du XVI^e siècle par Quentin le charpentier, curé de la paroisse, décédé en 1518.

A citer sur la commune, le château à Villepatour, propriété de 1832 à 1855 du Baron Armand de Mackau, Amiral de France et maire de la commune. Il accueille aujourd'hui le centre de la Croix Rouge Française. Egalement, bien que détruit à la fin du siècle dernier, l'ancien château de Presles-en-Brie ayant appartenu à François Arnail de Jaucourt dit Marquis de Jaucourt, fils d'une illustre famille, militaire et homme politique français des XVIII^e et XIX^e siècles, décédé à Presles-en-Brie en 1852. Des vestiges trônent encore au sein du lotissement construit en lieu et place, notamment un bassin avec des colonnes, et une maison de gardiennage à l'entrée de l'ancien domaine.



Presles-en-Brie est situé dans la vallée de la Marsange, petite rivière pittoresque qui prend sa source en forêt de Crécy à Bailly-Romainvilliers. Elle conflue avec l'Yerres à Ozouer-le-Voulgis après

un parcours de 30 Km et traverse la commune du nord au sud. Des chemins sur ses rives permettent aux promeneurs de découvrir des paysages pittoresques.



Commodités

- Gare à Tournan-en-Brie et Gretz-Armainvilliers (RER E et Transilien)
- Autocars : Sol'R ligne 03, 409 et 21
- Commerces : restaurant «Le petit Preslois», boulangerie

Charte du randonneur

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire sur le descriptif papier.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner ses déchets.
- Éviter de fréquenter les circuits en périodes de chasse (se renseigner auprès des mairies ou à la Fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables ou de bottes notamment pour les circuits passant en forêt.
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage.
- Tenir les chiens en laisse.

Si vous trouvez un obstacle sur votre chemin, merci de l'enlever si vous le pouvez ou de le signaler à la communauté de communes.

Fiche réalisée avec le concours des Communautés de Communes des Sources de l'Yerres et du Val Breon, du Syndicat d'Initiative Centre-Brie, de l'Association pour le Développement de la Brie Centrale et de la Commune de Presles-en-Brie.

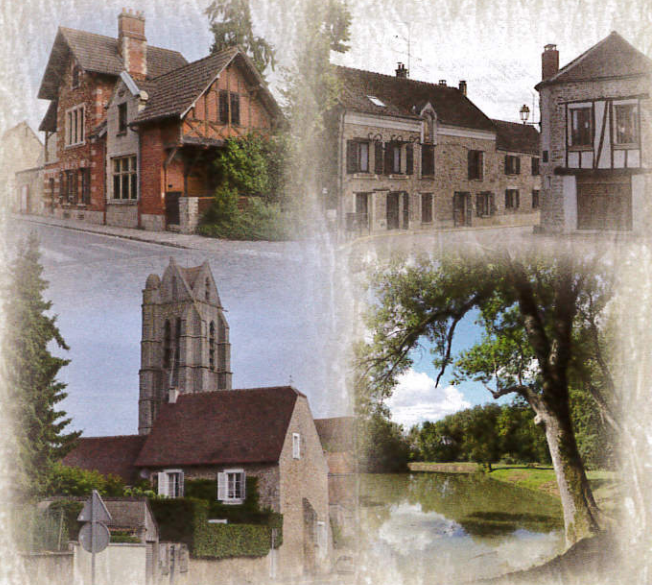
Ce circuit fait partie du réseau "Randonner au cœur de la Brie" dont toutes les fiches sont disponibles sur les sites internet : www.cc-sourcesdelyerres.fr, valbreon.fr et si-centrebrie.fr. Ces fiches sont aussi disponibles au Syndicat d'Initiative de Rozay-en-Brie et dans les mairies.

Conception/Réalisation : Jean JEHL, cartographie : Paul BILLON, photos : Patrick BONNIN - Juin 2012



RANDONNER AU CŒUR DE LA BRIE

Presles-en-Brie, entre Marsange et Berthelérie



Un parcours agréable aux paysages variés et colorés
pour découvrir les alentours du village



12 km



3 h



Balisage jaune



Association pour
le Développement
de la Brie Centrale

Départ du Parking derrière la mairie.
Emprunter à droite la rue des Pommiers jusqu'à l'intersection avec la rue du Bicentenaire. Tourner à droite.

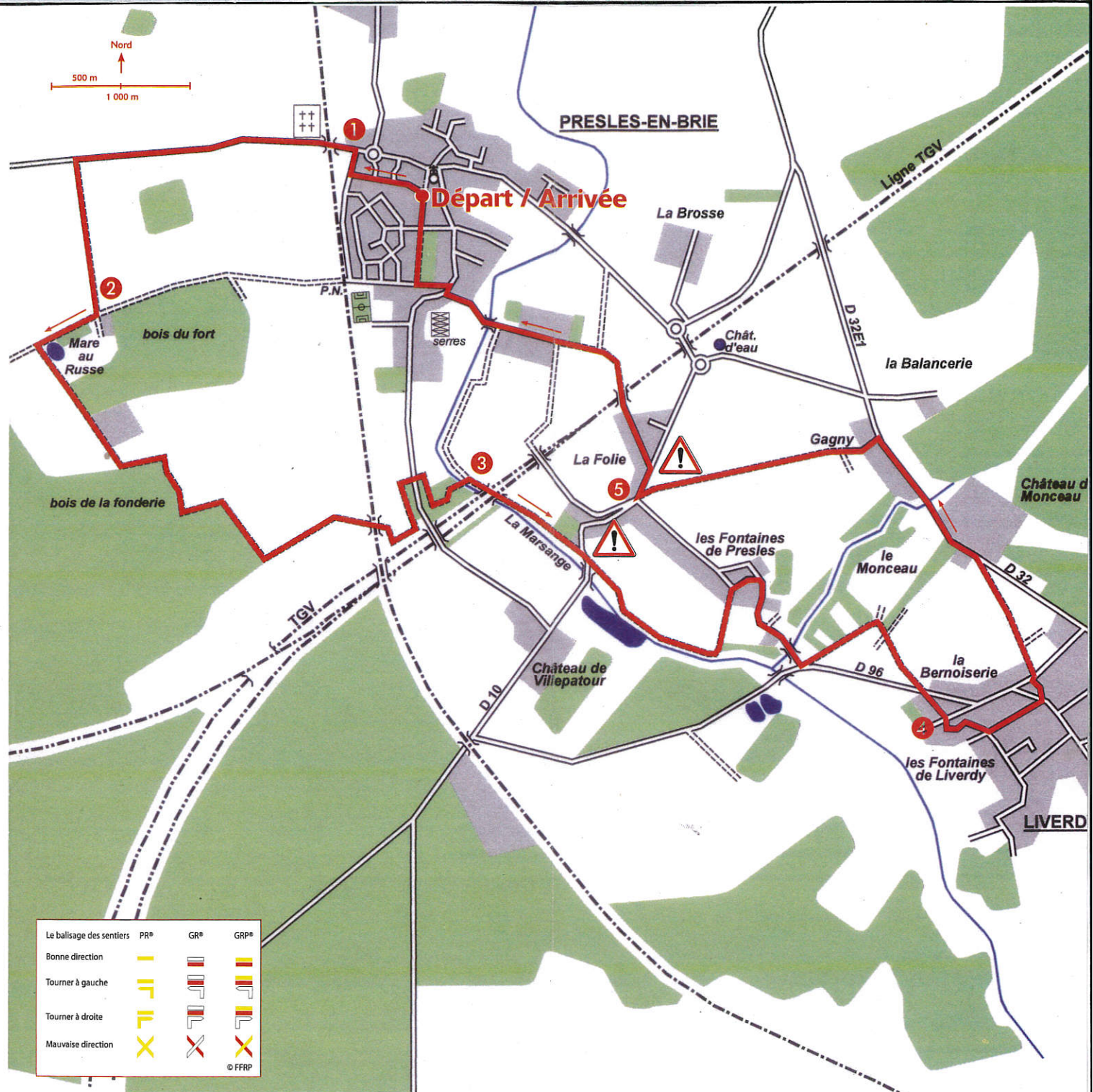
① A 100 mètres, prendre à gauche la rue de la Plaine, passer sous le pont du chemin de fer et longer le cimetière. Continuer sur la petite route et prendre le 1^{er} chemin à gauche.

② Arrivé au lieu-dit du «Bois du Fort», tourner à droite. A 100 mètres, à proximité de la «Mare aux Russes» suivre le chemin à gauche. Poursuivre sur cette sente en longeant la forêt. Passer sous la voie ferrée. Traverser la route et s'engager dans le chemin en face.

③ Arrivé au pont en béton qui enjambe la Marsange, prendre à droite et suivre le chemin en longeant la Marsange (Parcours de Santé). *Prudence pour traverser la D10.* Arrivé aux premières maisons du Hameau des Fontaines, tourner à droite. A la sortie de la cour, prendre à droite et s'engager dans le chemin des Fontaines. Après avoir traversé le ru de la Berthellerie (pont), emprunter le chemin qui monte à gauche, le suivre jusqu'à la D96. Traverser et prendre la route goudronnée en face (rue de la Bernoiserie). A la 1^{ère} intersection, couper la rue de la Marsange et aller tout droit, à la seconde, tourner à gauche (rue de la Briqueterie). Traverser la D96 et prendre la route en face qui longe le corps de ferme.

④ A l'intersection, à 100 mètres, traverser la rue des Noyers et prendre en face (chemin du Sillon) jusqu'à la route départementale. Longer la D32 (*accotement large de gauche*) et prendre le chemin à gauche à la sortie du hameau de Gagny.

⑤ A la route de Melun (D10), prendre à droite sur 150 m vers l'arrêt de bus et traverser sur le passage protégé. S'engager dans le chemin de Pincevent qui vous ramènera à Presles. A l'intersection avec la rue Abel Leblanc, monter en face (rue de l'Abbé Noël). A 100 mètres, prendre le chemin en herbe (*chemin de la pièce de la tour*) sur votre droite, suivre tout droit jusqu'au parking de la mairie.



Attention : traversée dangereuse !